Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213503055-20260220-261102_05-DE

Mairie
6 rue de la mairie
35380 Saint Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Extrait du registre des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2026

Nb conseillers **En exercice :** **Présents :** **Votants :**	 **10** **6** **6**	L'an deux mil vingt-six, le onze février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle GOVEN, Maire.

Présents	Isabelle GOVEN, Maire Éric THOMAS, Estelle GUILMAIN, Antoine BERHAULT, Patrick BOURDAIS, Ronan RIOU.
Absents	Christopher LEGIGAN, Gildas MEREL, Franck LESAGE, Christophe PANNETIER.
Procurations	/
Secrétaire :	Isabelle GOVEN
Convocation :	05/02/2026

260211_05	**Convention avec l'entreprise Quarta pour le dépôt du permis d'aménager du P'tit Village**

Madame la Maire présente la proposition de l'entreprise Quarta pour le dépôt du permis d'aménager pour le projet du P'tit Village.
La mission de maitrise d'ouvrage porte sur :

- L'élaboration du dossier de permis d'aménager
- Le suivi du dossier lors de l'instruction
- La reprise du dossier si demande de pièces complémentaires

Il est rappelé que le coût de la viabilisation sera reporté sur la vente des cinq lots.

RECAPITULATIF DES MISSIONS ET HONORAIRES

MISSIONS	HT €	TTC €
Dépôt d'une autorisation d'urbanisme	4 800,00 €	5 760,00 €
Maitrise d'œuvre	5 700,00 €	6 840,00 €
TOTAL GENERAL	10 500,00 €	12 600,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de cette convention avec l'entreprise Quarta.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Madame la Maire à signer cette convention.

A Saint-Péran le 20 février 2026
Isabelle GOVEN, Maire

MAIRIE DE SAINT-PERAN (Ille-et-Vilaine)